



Comité Départemental de Billard de l'Eure

Compte rendu de la réunion du comité directeur

Du 16 Juin 2021 à Bernay

Ouverture de séance à 18h10.

Sont présents :

Nicolas Bailly, Jean-Luc Arrivé, Jean-Claude Mary, Pierre Vigne.

Absent excusé : Philippe Cajean.

En préambule, c'est avec regret que le président avise les participants de la décision du club des Andelys de ne pas se réaffilier à la FFB pour la saison prochaine.

1 – Nouveau comité directeur de la FFB

Le comité directeur de la FFB a été renouvelé à l'A.G. électorale de la FFB le 12 décembre 2020.

Sur les 26 membres élus du comité directeur plus de la moitié sont des nouveaux. Il faut noter que certains membres anciens, bien que candidats n'ont pas été réélus dans leur fonction.

2 – Commission sportive de la LNB

Le fonctionnement de cette commission est loin d'être optimal. Il est acté que tant que les commissions ne seront réduites qu'à une seule personne, il sera difficile de faire mieux, qui plus est si les personnes qui sont impactées dans l'organisation des championnats régionaux n'essaient pas de se parler de façon constructive et sereine.

3 – Nouveau site de saisie des résultats sportifs

Un nouveau site a été mis en place en 2020 mais bien que testé, il n'a pas pu être opérationnel puisque toutes les compétitions ont été annulées à cause de la crise sanitaire. Il est rappelé que chaque club doit désigner 1 ou 2 correspondants « Carambole » qui seuls pourront saisir les résultats sur le site dédié. Attendons la validation finale avant le début de la saison prochaine.

4 – Projet de développement de la LNB, des Comités départementaux, challenge des clubs,...

Il y a eu beaucoup d'échanges d'emails pour ces différents sujets mais qui n'ont pas permis à chacun de s'exprimer pleinement. Un échange s'en suit entre les participants. Comme pour tout projet nouveau, les avis sont partagés mais il est acté les points suivants :

Suite aux différentes propositions du président de la Ligue de Normandie :

- Le CDBE tient à rester une entité à part entière et doit pouvoir ainsi bénéficier de toutes les aides possibles venant du département de l'Eure, du CDOS 27 et de tout autre organisme, les dispositifs d'aide étant différents d'un département à l'autre. Il devrait en être ainsi pour les autres comités ou districts si ceux-ci arrivent à être réactivés ou à voir le jour dans les mois à venir.
- Concernant la proposition de la refonte de cotisation d'affiliation, le comité ne souhaite pas changer le fonctionnement actuel. Les clubs continueront de payer la cotisation directement au CDBE. Si la LNB décide de diminuer le montant de la part ligue dans les 127€ d'affiliation payés actuellement par les clubs directement à la

FFB, cette action sera accueillie favorablement par le CDBE mais ne devra pas affecter le fonctionnement actuel et à venir du comité de l'Eure.

- Par ailleurs le comité continuera d'organiser les compétitions qui lui étaient déléguées jusqu'à maintenant sans en ajouter d'autres.

Quant au challenge des clubs, il est fait remarquer qu'il est regrettable que la formule de calcul ne soit pas équitable pour tous les clubs et que des personnes mal intentionnées pourraient être tentées de fausser le nombre de licenciés par des artifices peu recommandables (*ex : licenciement de compagnes ou autres non joueurs, transfert d'adhérents dans un autre club pour augmenter le nombre d'adhérents dudit club et pouvoir ainsi prétendre aux récompenses, etc.*). Ce challenge ne fera t'il pas doublon avec l'opération « Reboost » de la FFB ?

Un membre du comité fait remarquer qu'il faut croire en l'honnêteté des dirigeants de club. Ce challenge est une proposition de la LNB et liberté est laissée aux clubs d'y participer ou pas. Ce challenge ne fera pas doublon avec l'opération « Reboost », ce sont deux opérations distinctes qui ont pour but de récompenser les clubs qui feront des efforts (*honnêtes*) pour augmenter et diversifier leur nombre d'adhérents. Certes, certains clubs ne seront pas récompensés, certains ne le seront pas au niveau national (*car la concurrence sera dure et les critères sont multiples*) mais pourraient l'être au niveau régional et sans doute peu le seront dans les deux propositions (*Challenge LNB et « Reboost »*). Tant mieux pour les clubs qui gagneront quelque chose, tant pis pour les autres. Les clubs ne doivent pas être jaloux les uns des autres mais avoir tous le même objectif, celui d'intégrer honnêtement un maximum d'adhérents et sauver ce qui peut encore l'être au sein du sport billard.

5 – Relation avec le CDOS 27, Pass « Handi Sport » et campagne d'aide aux clubs sportifs locaux.

- Le CDBE est affilié au CDOS 27. De ce fait, les clubs qui ont parmi leurs adhérents des personnes handicapées (*reconnues par la MDPH*) peuvent demander à bénéficier pour ces personnes du pass « Handi Sport ». Si toutes les conditions sont remplies, le CDOS 27 verse au club une certaine somme fonction du montant de l'adhésion, à charge au club de reverser la dite somme à son adhérent reconnu handicapé.
- La campagne d'aide aux clubs sportifs locaux est ouverte de puis le 17 mai jusqu'au 9 juillet. Les dossiers sont à remplir sur internet auprès du conseil départemental. Les dossiers devront ensuite être validés par le président du CDBE du 10 juillet au 13 août. Pour cette saison, comme il n'y a pas eu de compétitions (*ou peu*) il n'y aura pas de km sportifs pris en compte, l'aide versée sera identique à celle versée en 2019.

6 – Labellisation PSF 2021, projets éligibles à l'ANS et FDVA.

Une nouvelle organisation de la gouvernance du sport national a été mise en place au 1^{er} janvier 2021. Il convient de se reporter sur le site de la FFB pour connaître les modalités de montage des projets de développement ou d'investissement. (*Cf. le projet fédéral 2021-2024*). Pour des projets plus modestes, il existe plusieurs modes de financement possibles en fonction de l'organisation des départements et des préfectures d'où la nécessité de comités départementaux structurés. Par exemple :

- FDVA, Fonds de Développement de la Vie Associative (*dans les préfectures*)
- CDOS, Comité Départemental Olympique et Sportif (*par exemple « Pass Handi Sport »*)
- QPV, Quartier Politique de la Ville (*dans les préfectures*)
- Etc.

Il convient d'avoir des projets spécifiques répondant aux critères d'attribution et également une personne connaissant bien l'informatique car ces dossiers sont tous à faire de manière dématérialisée.

7 – Be Sport, « Mon club près de chez moi », carte passerelle 2021/2022.

- Le site www.besport.com permet d'avoir une page dédiée pour chaque club qui administre une page. Le site « <https://monclubpresdechezmoi.com> » permet à quiconque de retrouver la page du club.
- La carte passerelle mise en place par le CNOSF est renouvelée pour 2021/2022. L'objectif de la carte passerelle est de permettre aux jeunes de découvrir et tester plusieurs disciplines, à raison de 3 séances maximum gratuites. Les amener à choisir le sport qui leur conviendra le mieux permet de créer des habitudes de pratique dès le plus jeune âge.

Initialement à destination de tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP et l'UGSEL, la carte passerelle va évoluer pour la rentrée 2021 en s'élargissant au public de 6ème licencié à l'UNSS et l'UGSEL et sur l'ensemble de l'année scolaire. Il suffit de s'inscrire dans la démarche pour éventuellement voir venir des jeunes.

8 – Questions diverses.

- Le trésorier remet en séance le compte de résultat et le bilan arrêté à la date de la réunion.
- Le président fait une proposition pour le prix de l'adhésion de la saison prochaine. Celle-ci sera proposée pour validation à l'A. G. de septembre.
- Si l'activité « Maths et Billard » et les pass scolaires sont reconnus comme étant une façon d'initier certains jeunes, ce n'est pas une source immédiate d'adhésions de jeunes ou alors en petite quantité et peu durable dans le temps. La cible de nouvelles adhésions serait plutôt à rechercher vers les préretraités et les nouveaux retraités. Cependant toutes les façons d'aller vers les jeunes sont à explorer.
- Le choix d'Urville pour l'organisation de l'A.G. de la LNB est signalée comme regrettable car trop excentré et risque de voir une désaffection de la présence des clubs. A la dernière A.G. de Louviers en septembre 2020, aucun autre club ne s'est porté volontaire pour l'organisation de cette A.G.

9 – Préparation A.G. de septembre 2021.

L'assemblée générale de la LNB ayant lieu le 5 septembre prochain à Urville, l'A.G. du CDBE se tiendra le mercredi suivant 8 septembre à 18h00 au club de Gaillon.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président clôt la séance à 20h15.

Le Président,



Nicolas Bailly

Le Secrétaire,



Jean-Claude Mary